

Bruno Kant
A, allée Madeleine
92220 Bagneux

Bagneux, le 10 décembre 2006

Monsieur Pascal Clément
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Ministère de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Lettre ouverte

Monsieur le Garde des Sceaux et
Ministre de la Justice,

Après plusieurs années de harcèlement puis de pressions morales et d'actions exercées par des voies de l'autorité sur mes enfants et ma famille, le juge pour enfant de mon secteur a fini par conclure à la nécessité de l'éloignement de l'un des membres de ma famille, une de mes deux enfants, Justine KANT, née le 3 septembre 1993, à Paris 14^{ième}.

Selon les éléments dont je dispose il m'apparaît depuis longtemps que ces actions et décision servent des intérêts tiers et non les intérêts de mes enfants. D'autre part et alors que j'ai déjà signalé diverses anomalies, l'institution paraît depuis un moment déjà s'auto protéger.

Après étude de mon propre dossier mais aussi à partir d'une étude plus globale du dispositif français de la protection de l'enfance, il m'apparaît que, sur un tel dossier, toutes voies de justice ou de recours usuelles seront inopérantes. Ce 23 novembre 2006 le juge pour enfant de Nanterre a rendu une décision dont j'ai malgré tout fait appel.

Je vous signale une fois encore que ma fille Justine est en danger du fait de décisions ubuesques motivées par des agissements, des écrits et allégations de tiers non neutres titulaires d'une autorité ou assurant des missions du service public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, en l'expression de ma plus haute considération.

Du rapport 2000 du SCPC, extrait :

b) Intervention d'intermédiaires peu scrupuleux.

Un article (cf. note 42) de Claire BRISSET, montre l'étendue du fléau de la corruption dans le domaine de l'adoption internationale. **Il n'est pas rare de voir de faux jugements, des accords dans lesquels le consentement est vicié ou des enfants purement et simplement donnés contre l'avis de la famille** en échange de fortes sommes d'argent.

Pièce jointe un tract recto/verso du 25 novembre 2005 de quatre lettres ouvertes

Copie Procureur Général
Près la Cour d'Appel de Versailles

Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Genève, Suisse